

Des procédures rapides et strictes, ainsi qu'une intégration professionnelle sont importantes

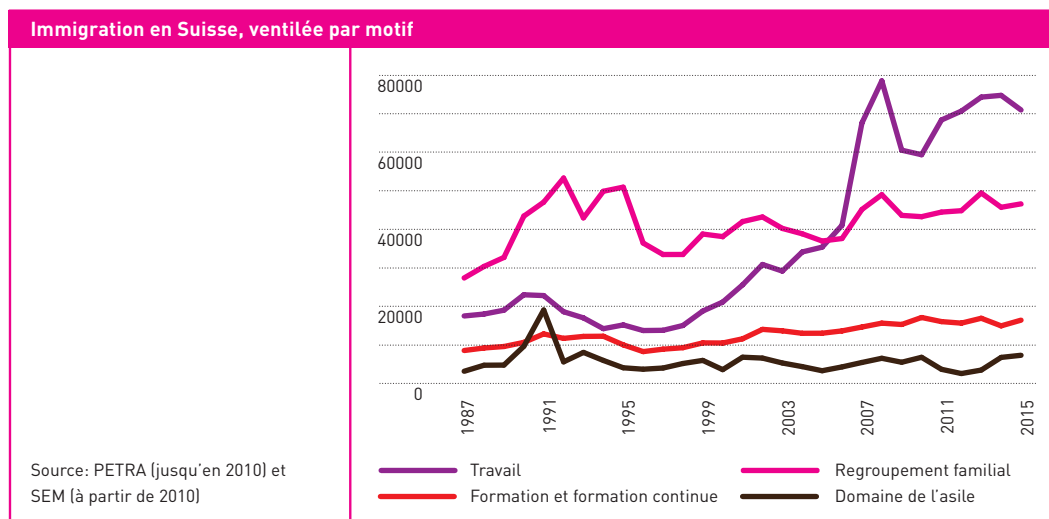
Dans le débat sur l'immigration, la confusion avec les questions d'asile est fréquente. Pourtant, il est important de distinguer des travailleurs qui immigreront parce qu'ils décrochent un emploi des requérants d'asile. Dans le domaine de l'asile, il faut des décisions rapides, équitables et strictes pour savoir qui peut rester ou non. Cela diminue la pression migratoire. Et les personnes qui se voient accorder l'asile peuvent ainsi rapidement s'intégrer dans la société et le monde du travail.

Pendant la période précédant la votation sur l'initiative « contre l'immigration de masse », les différents groupes d'immigrés ont été constamment mélangés. Les milieux de droite, conservateurs, ont encouragé cette confusion à dessein, pour attiser la peur. L'hypothèse selon laquelle de nombreux électeurs ont voté oui entre autres parce qu'ils pensaient que le nombre de demandeurs d'asile diminuerait est vraisemblable. Le débat actuel relatif à la mise en œuvre de l'initiative montre cependant que les restrictions doivent cibler avant tout l'immigration sur le marché du travail. On parle de deux groupes de personnes différentes, dont l'un est déjà soumis à des contingents :

- l'immigration en provenance des États membres de l'UE/AELE, qui est régie via l'accord sur la libre circulation des personnes, et
- l'immigration en provenance d'États tiers, qui est déjà soumise à des contingents.

Le troisième cercle, le domaine de l'asile, est régi par d'autres critères et ne peut pas être restreint aussi aisément. Au même titre que les autres pays européens, la Suisse a en effet un devoir humanitaire. La Constitution fédérale prévoit que les personnes menacées dans leur vie et leur intégrité corporelle soient protégées. La Suisse peut être fière de sa longue tradition humanitaire – en particulier depuis qu'Henry Dunant a fondé la Croix-Rouge (CICR) en 1863. Afin que la population puisse poursuivre cette tradition à long terme, il est important de mener une politique d'asile stricte mais équitable – et le oui à l'initiative « contre l'immigration de masse » n'y a rien changé.

La figure ci-dessous montre la faible part de l'immigration pour des motifs d'asile – quand bien même la perception est différente au sein de la population.



Des procédures rapides et structurées

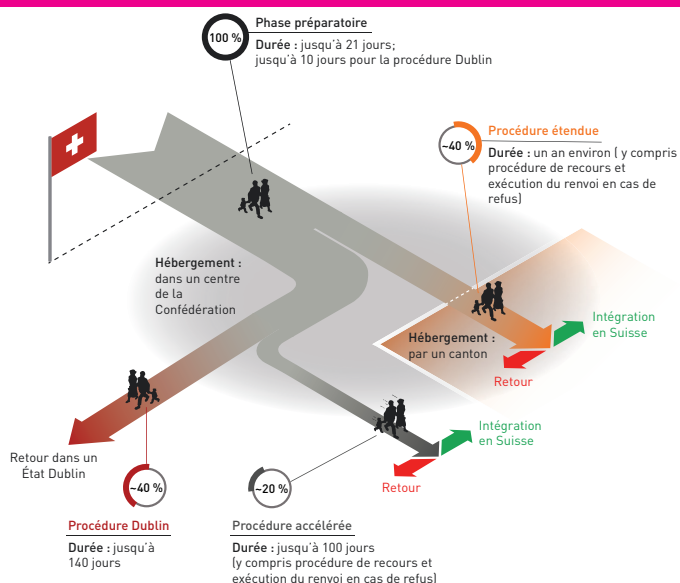
Les demandes déposées par les réfugiés qui arrivent sont traitées selon des procédures clairement structurées. La révision actuelle de la loi sur l'asile raccourcit ces procédures. Leur accélération est permise grâce au regroupement et à la collaboration étroite des instances concernées au sein de six centres fédéraux et vise une prise de décision et une exécution de celles-ci plus rapides. On garantit ainsi que les requérants d'asile sans motif d'asile ou ceux provenant d'un pays qui, comme la Suisse, a signé l'accord de Dublin (accords bilatéraux II) ne demeurent pas en Suisse plus longtemps que nécessaire. Les renvois se font directement depuis les centres fédéraux. Parallèlement – et cela est important pour les requérants d'asile, ainsi que pour la population suisse –, les requérants d'asile accueillis peuvent être intégrés rapidement sur le marché du travail et dans la société.

Toutes les instances impliquées dans une procédure d'asile sont regroupées dans les centres fédéraux. Ainsi les décisions peuvent être prises et exécutées rapidement.

Cheminement d'une demande d'asile

Avec les procédures accélérées et étendues, les demandeurs d'asile sont fixés plus rapidement sur leur sort.

Source: DFJP



L'intégration sur le marché du travail, une clé pour s'intégrer dans la société

La Suisse a tout intérêt à aider les personnes qu'elle accueille à s'intégrer, afin qu'elles démarrent une activité lucrative le plus vite possible et contribuent à la création de valeur. Cela leur permet de s'intégrer plus rapidement dans la société et de ne plus être à la charge des contribuables. Cela peut également contribuer à combler la pénurie de main-d'œuvre dans certaines branches – laquelle est accentuée par l'évolution démographique. Certaines branches sont d'ailleurs déjà actives dans ce domaine et offrent un apprentissage destiné tout particulièrement aux réfugiés. Vous pouvez notamment lire les évaluations de Nestlé et de Swissmem.

Faire cavalier seul n'est pas une solution !

Prenez part, vous aussi, à notre campagne :

www.ouverte-souveraine.ch !